

# Le Glossaire des patois fête ses 125 ans avec la lettre «J»

**Langues** Le projet de Glossaire des patois de la Suisse romande, lancé en 1899 par trois linguistes suisses, devrait être achevé aux environs de 2060.



La torrée fera l'objet d'une vidéo.

David Marchon

Partis du constat que les patois romands reculaient fortement à la fin du 19e siècle, Louis Gauchat, Jules Jeanjaquet et Ernest Tappolet, avaient eu l'idée de créer ce glossaire. «Ils n'avaient pas dans l'idée de maintenir ces langues, mais de maintenir leur souvenir», explique à Keystone-ATS Dorothée Aquino, adjointe à la direction du Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR).

Pour collecter leur matière première, les fondateurs ont mis sur pied un réseau d'environ 150 correspondants dans toute la Suisse romande, avec pour prérequis de parler patois et de savoir écrire. «Pendant dix ans, de 1900 à 1910, ils ont répondu tous les mois à un questionnaire sur des thématiques très diverses, comme les saisons, ou les outils agricoles», poursuit la linguiste.

## Avalanche de mots

Au total, quelque 500'000 fiches reviennent de cette «grande enquête». Ne reste plus qu'à les dépouiller pour créer le glossaire proprement dit. Classés par ordre alphabétique, les articles comprennent entre autres la prononciation du mot patois, sa signification ainsi que son emploi dans le contexte.

L'entreprise est incroyablement chronophage. Le premier fascicule paraît en 1924, soit quatorze ans après la fin de l'enquête, et va de «a» à «abord». «Les fondateurs ne se sont clairement pas rendu compte de l'ampleur de la tâche. Ils avaient l'impression qu'ils feraient ça rapidement et avaient tous une profession anexe. Même en ayant consacré de plus en plus de leur temps

au fil des années au dictionnaire, ils ont dû se rendre à l'évidence qu'ils n'y arriveraient pas», raconte Dorothée Aquino. Les fondateurs décèdent entre 1939 et 1950, alors que le glossaire atteint respectivement les mots «bible» et «brisolée».

## A l'horizon 2060?

Depuis 1925, des professionnels travaillent à la poursuite du glossaire, financé par la Confédération et les Cantons romands. Aujourd'hui, huit rédacteurs – six équivalents plein temps – s'y consacrent. A ce jour, 137 fascicules sont sortis. La dernière entrée en date est le mot «jucher».

Le dictionnaire pourrait parvenir à l'entrée «zyeuter», soit à son terme, à l'horizon 2060. «En tout cas pas avant», dit Dorothée Aquino. L'adjointe à la direction du GPSR précise que des glossaires des patois de Suisse alémanique, du Tessin et des Grisons sont également en cours, eux aussi, pour l'heure, inachevés.

Le concept et les objectifs du GPSR ont évolué au fil du temps. Aujourd'hui, ils vont vers une plus grande vulgarisation, dans une optique de «rendre» le glossaire à la population qui a «fourni la matière». Le dictionnaire est accessible en ligne depuis 2018 tandis qu'un nouveau site internet doit être lancé en novembre.

Dorothée Aquino, qui a eu l'occasion de constater que la population est généralement «super intéressée» aux questions de langue, estime avoir «matière à toucher les personnes qui ne sont pas celles qui lisent le glossaire». En effet,

«derrière un mot patois apparaissent aussi des réalités locales et de l'époque», relève-t-elle.

## Bouillon de coq et capsules vidéo

L'entrée «coq», par exemple, mentionne ainsi l'existence du «bouillon de coq», un élixir à base de lierre terrestre, élaboré en 1760 par un médecin séduisant et utilisé contre les maladies de poitrine et les impuretés du sang. Elle indique aussi que dans certaines localités, l'homme le plus riche ou le plus considéré était appelé «coq du village».

L'adjointe à la direction et son équipe entendent également puiser dans leurs matériaux pour «mettre en lumière les correspondants de l'époque». Une capsule vidéo sera créée pour vulgariser la fondation du glossaire, tandis qu'une série consacrée aux réalités romandes doit voir le jour.

Le premier volet sera consacré à la «torrée» neuchâteloise et aura pour but d'expliquer l'histoire de ce mot ainsi que de la réalité qu'il désigne. La fondue pourrait faire l'objet du deuxième volet.

La population pourrait aussi être appelée à participer à nouveau. «Dans notre processus de recherche sur les réalités à documenter, nous avons les fiches, mais comme les correspondants sont tous décédés, nous n'avons pas toujours les connaissances qui vont avec. L'idée serait de créer un réseau d'experts dans des domaines de savoirs traditionnels avec lesquels nous avons un peu perdu le lien», explique encore Dorothée Aquino. *ats*

# Feuilleton - Croque-Mort de François Vorpe

© Editions du ROC Tous droits de reproduction interdits sans l'accord écrit de l'éditeur.

La bouche en biais il me dit et je le cite:

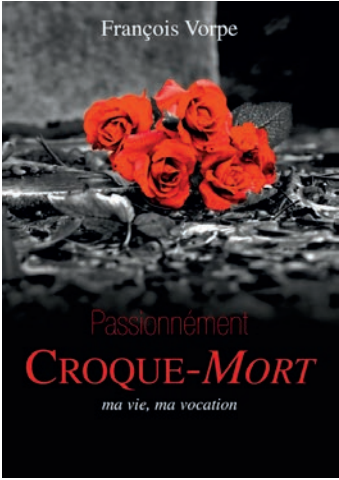
– Alors jeune homme, sachez ceci. Regardez-moi bien, je m'appelle CM. Moi je porte un costard, je fais les pompes funèbres ici dans le village, et vous, vous resterez toujours en salopette, car je vais vous faire crever!

Et il repart aussitôt, sans rien ajouter!

Je n'ai même pas eu le temps de répondre qu'il a déjà disparu. Je suis abasourdi et choqué par la déclaration de ce monsieur que je ne connais pas.

Je monte immédiatement à l'étage et frappe à la porte de l'appartement de mon prédécesseur. Il m'ouvre et me demande ce qui se passe, j'ai l'air choqué. Il m'offre un café, nous nous installons à table et je lui fais part de ce qui vient de se passer. Je lui demande pourquoi cet homme m'a menacé. Monsieur Moraz ne montre aucun étonnement à mon récit et me dit tranquillement:

– Ne te fais pas de soucis, François. Ce monsieur CM voulait reprendre mon entreprise il y a quelques temps, et j'ai toujours refusé, car j'avais décidé de remettre les pompes funèbres et la menuiserie à la même personne. Il ne voulait pas reprendre la menuiserie, alors j'ai refusé de lui vendre les pompes funèbres.



T'inquiète pas, il ne pourra rien contre toi.

Un peu rassuré, je redescends à l'atelier pour reprendre mon travail. En fin de journée, monsieur Moraz passe à l'atelier et me dit:

– Méfie-toi quand même de lui, c'est un sale type et ce n'est pas impossible qu'il revienne te voir encore une fois. Prépare-toi à tout hasard!

Ce que mon prédécesseur m'avait annoncé n'a pas manqué de se présenter. En effet, quelques jours plus tard, ce monsieur débarque à nouveau à l'atelier et m'interpelle:

– Au fait, vous avez fait une formation pour exercer dans les pompes funèbres? Avez-vous une concession officielle?

Comme monsieur Moraz me l'a conseillé, je joue alors au grand naïf et lui réponds:

– Non, je n'ai pas eu de formation, mais ça va déjà aller, je vais apprendre petit à petit sur le tas. Un large sourire illumine son visage. Il rétorque:

– Et la concession?

Je lui réponds avec le même air naïf:

– Non, je n'ai pas de concession. Et au fait, c'est quoi une concession?

Il a le sourire jusqu'aux oreilles et me dit:

– Vous entendrez bientôt parler de moi, très très bientôt! Et comme la dernière fois, il quitte énergiquement l'atelier sans dire au revoir.

Je n'étais pas complètement idiot, simplement on m'a toujours dit qu'il faut savoir faire l'âne pour recevoir du foin! J'avais très envie de donner une leçon à cet individu qui tenait tant à me faire disparaître de la place.

En réalité, j'avais cinq ans de formation dans le métier d'entrepreneur de pompes funèbres, alors que six mois auraient largement suffi à l'époque pour obtenir une concession! Etant au bénéfice de cette expérience, je pouvais sans autre reprendre la concession de mon prédécesseur, mais apparemment ce monsieur n'en savait rien! (à suivre)

Pour commander «Passionnement Croque-Mort», de François Vorpe:

<https://editionsduroc.ch/brands/francois-vorpe/>

# Des adolescents, auteurs présumés d'un vol de voiture, appréhendés

**Anet** Une course-poursuite a eu lieu lundi soir dans le Seeland.

Deux suspects mineurs ont été arrêtés, un troisième reste en fuite.

Le lundi 15 juillet 2024, une voiture a été volée à Berne aux premières heures de la matinée. La Police cantonale bernoise a été informée de l'incident à 2 heures du matin. Le même jour, en soirée, la voiture volée a été repérée par la Police cantonale neuchâteloise au Landeron, circulant en direction d'Anet (Ins).

La Police neuchâteloise a lancé une poursuite. Les forces de l'ordre du canton de Berne et de Fribourg ont été mobilisées en renfort pour intercepter le véhicule en fuite. La course-poursuite a pris fin dans la forêt domaniale d'Anet où la voiture a fait un accident. Les trois occupants ont alors pris la fuite à pied.

Lors de la recherche des fuyards, un policier neuchâtelois a tiré un coup de semonce. Peu après, les policiers bernois ont appréhendé deux des trois suspects en utilisant un lanceur de balles en caoutchouc. La troisième personne est toujours en fuite malgré des recherches intensives, soutenues par des chiens de service des Polices cantonales neuchâteloise et fribourgeoise.



Un véhicule a été volé à Berne tôt lundi, deux des voleurs présumés ont pu être appréhendés dans la soirée à Anet après une course-poursuite (photo symbolique).

Keystone/Dominic Favre

Un des suspects, légèrement blessé lors de sa fuite, a été transporté à l'hôpital par précaution. Les deux jeunes appréhendés, âgés de 16 et 17 ans, sont actuellement en dé-

tention provisoire. Les investigations sont en cours sous la direction du Ministère public cantonal des mineurs pour déterminer les circonstances exactes de l'incident. *c-ajr*